

Rencontres interrégionales des langues et des cultures Cambo-les-Bains, 7 - 10 novembre 2007

Comme chaque année, se sont réunis les responsables d'institutions et d'associations s'occupant de langues régionales. Cette année les Rencontres se sont déroulées dans le cadre merveilleux d'Arnaga. Thème de réflexion : *la politique linguistique au niveau de la région, de l'Etat et de l'Europe*. 50 délégués sont venus de 10 régions de la Métropole et d'Outre-Mer : l'Alsace, la Bretagne, la Catalogne, la Corse, la Guyane, la Martinique, Mayotte, la Réunion et bien sûr le Pays Basque.

Vincent Bru, président du Syndicat intercommunal de soutien à la culture basque, Conseiller général et Maire de Cambo, s'est chargé des invitations, de l'accueil et du fonctionnement général. L'organisation fut excellente que ce soit pour l'hébergement et la restauration au Centre Vacanciel, ainsi que pour la programmation des activités, grâce notamment au dévouement efficace de Guy Pérez et de Pantxika Maïtia.

Avec l'accord du Conseil d'administration de l'association, 4 organismes ont assuré le déroulement des Rencontres : le Syndicat intercommunal, l'Institut culturel basque, l'Office public de la langue basque et Euskal Konfederazioa.

Première journée, échange des expériences

Les délégués de chaque région culturelle ont fait part des événements qui, ces dernières années, ont marqué la politique linguistique. On parle de politique quand les pouvoirs publics s'impliquent dans la sauvegarde et le développement des langues régionales. Plusieurs régions ont fait état d'une politique en "yo-yo". A titre d'exemple, l'Alsace a été jusqu'à présent à l'avant-garde de l'enseignement bilingue. Aujourd'hui le ministère de l'Education ne respecte pas les accords qu'il a signés, à tel point que dans l'arrêté du 21 août dernier l'alsacien n'apparaît plus dans la liste des langues à enseigner. Il en est de même d'ailleurs pour le créole, alors que cette langue est parlée par l'ensemble des habitants d'Outre-Mer.

La Corse possède une administration spécifique selon laquelle l'enseignement relève de la Région. Tous les élèves apprennent la corse à l'école à raison de 3 heures par semaine. Mais que peut-on apprendre en trois heures quand la famille et la société parlent très majoritairement en français ?

Les interventions ne se sont pas attardées à poser un diagnostic général. On a plutôt présenté des expériences actuelles qui pourraient être des exemples à suivre. Ainsi au Pays Basque nord, l'Office public de la langue basque mène une politique linguistique dans les communes grâce au réseau des techniciens de la langue. Et des conventions ont été signées entre le ministère de l'Education et le Conseil Général, entre l'Office public et le ministère de la Culture du Gouvernement autonome. On a présenté aussi l'enquête "Identité et culture basques au début du XXIème siècle", montrant le lien entre la langue, la culture et la conscience identitaire : enquête qui se situe au point de départ du projet culturel 2007-2013.

En après-midi, ce fut le voyage à Saint Sébastien, pour visiter l'exposition "BatekMila" au Centre culturel Koldo Mitxelena et pour écouter Miren Azkarate ministre de la Culture sur la politique linguistique efficace menée par le Gouvernement autonome ; un exemple à suivre. Les discussions se sont prolongées ... dans une cidrerie d'Aztigarraga.

Deuxième journée, l'Europe et les nouveaux moyens de communication.

Les langues régionales aussi se doivent d'utiliser les nouveaux moyens de communication. On a entendu les experts en radio et en télévision. Ainsi la numérisation apporte des possibilités extraordinaires que les langues régionales doivent utiliser pour se développer. La communication transfrontalière connaît de nouvelles difficultés. Autrefois la télévision basque ETB se diffusait efficacement par la voie hertziennne, alors que maintenant avec la transmission numérique terrestre (TNT) la diffusion se fait difficilement. Comment se fait-il que les instruments modernes soient moins efficaces que les anciens ? Un responsable de "télévision sans frontière" disait que désormais les moyens de communication devront utiliser le satellite pour franchir toutes les frontières. "Euskara jalgi hadi ... zerura".

Nous avons entendu une riche exposé sur l'Europe en anglais et en traduction simultanée. Les organismes européens proclament la diversité linguistique et culturelle et font beaucoup de choses en faveur des 23 langues officielles. A nous d'utiliser les mêmes ressources en faveur des langues moins répandues en nous unissant pour formuler des projets et obtenir des financements. Dans ce domaine aussi les choses avancent à force de militantisme. La journée s'est agréablement terminée en dégustant les mets et les boissons des différentes régions. La gastronomie aussi c'est de la culture.

Dernière journée, l'assemblée générale.

Le but des Rencontres est d'organiser la concertation. Nous avons des choses à obtenir auprès du gouvernement. Si chaque délégation accomplit une démarche dans sa région, il sera plus facile pour le Bureau de mener des négociations à Paris.

Nous avons fixé deux objectifs : que le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) prenne en charge la formation bilingue des employés municipaux. Bien sûr au Pays Basque c'est l'association AEK qui assurera cet enseignement. Mais comme elle remplit un service public, elle a droit à un financement public.

Par ailleurs, le recensement 1999 comportait une enquête très intéressante sur "la transmission familiales des langues et des parlars". Actuellement le mode de recensement a changé. Il se fait de manière continue et annuelle. Du coup l'enquête linguistique a disparu. Nous avons pris la résolution que chaque délégation aille discuter de cette question auprès de l'INSEE de sa région. Le Bureau de l'association négociera à Paris la réintroduction de l'enquête linguistique dans le recensement actuel, comme l'Institut culturel basque l'avait fait avec succès, suite à un mandat donné par les Rencontres d'Ustaritz en 1995.

Nous avons aussi exprimé notre solidarité en réclamant que l'alsacien et le créole soient réintroduits dans la liste ministérielle des langues à enseigner dans tous les établissements scolaires.

Pour finir nous avons eu l'invitation à participer aux prochaines Rencontres Interrégionales qui se tiendront en Guyane. L'occasion de vérifier les progrès réalisés en faveur des langues régionales et de faire connaissance avec ce pays riche d'une dizaine de langues et cultures.